

L'air varié pour petit bagle, joué par M. Branquart, ainsi que l'air pour violon exécuté par M. Albéric Willaumez ont été écoutés avec attention, et ont causé par leur excellente interprétation, infiniment de plaisir. M. Albéric Willaumez est un violoniste de quelque talent; nous lui en donnons nos éloges.

Dans un précédent et récent article, nous avons déjà eu l'occasion de constater toute la brillante verve des chanteurs comiques, MM. Chestemme, G. et A. Leclercq. Cette fois-ci encore, ils ont fait preuve de toutes les qualités reconnues dans la première audition; leur irrésistible entrain a fort égayé la salle.

Toutefois, nous avons à complimenter, l'un d'eux, tout particulièrement. Dans un chanson dont nous avons oublié le titre, ce chanteur dont nous avons oublié le nom, a eu l'original, le triplement caprice des *trépas* pour le terminer un peu de réalisme pour le *Journal de Roubaix*. Ces sortes de petites attentions étant réglées, au tarif des administrateurs, si ce gracieux chanteur veut passer au bureau, il sera rétribué comme il le mérite.

En terminant le compte-rendu de cette intéressante soirée, donnons de complets éloges à ses organisateurs; par la variété, la délicatesse, le bon goût des morceaux choisis, ils avaient constitué un concert des plus agréables.

Le train de nuit pour Calais est arrivé en retard, la locomotive ayant déraillé dans une courbe près de Saint-Pierre. Par suite, le train qui arrive à Lille le matin, a éprouvé aussi un retard.

Un triste accident vient de se produire à la gare de Soisson.

Un employé auxiliaire de la Compagnie du Nord a été renversé par le train 471, et a eu les deux pieds coupés.

L'assassin d'Armentières, J. Loridan, dont les blessures graves avaient nécessité son transport à l'hôpital St-Sauveur, y est mort ce matin (mercredi).

Tribunal correctionnel de Lille. — Audience du 7 novembre. — Adèle Delmote, femme Collard, couturière à Lille, a été condamnée à six mois de prison pour avoir volé la somme de 10 francs appartenant à son mari, et pour avoir fraudé le bureau de la commune de Lille.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES.
De 3. — Caroline Remmey, rue de Lannoy, 65. — Georges Dupire, rue de Lannoy, 59. — Auguste Delour, rue du Tilleul, 44. — Gustave Baubers, Fontenoy, 97. — Emma Scherper, rue de la Bassée-Masure, cour Lagache, 25. — Pierre Depince, rue de la Barbe-d'Or. — Maria Stevens, rue du Collège, 152.
Du 4. — Pauline Vincent, rue d'Arcole, cour Léonard, 3. — François Vanvelten, rue de la Escaux-Chènes, 16. — Marie Denuy, rue du Flot. — Angélique Gabriel, rue Bernard, cour Charlemagne, 44. — Irma Lepers, rue de Lille, 2. — Eugénie Vanackère, rue Charlequin, 59. — Isidore Watteau, rue de Populne, cour Desbary. — César Vincent, rue Pallart, 20. — Esther Quartier, rue Watt, 20.

MARCHÉ AUX GRAINS DU 8 NOVEMBRE.
Blés blancs, hectolitres amenés, 1188; vendus, 1188.
Blés macaux, hectolitres amenés, 135; vendus, 135.
Prix des blés blancs, de 20 50 à 25 50 l'hectol.
Prix des blés macaux, de 16 75 à 23 l'hectol.
Vente active et ferme. — Prix maintenus.
Remis en magasin, » » hectolitres de blés blancs et » » de macaux.
Pour la chronique locale, G. Baudouin.

Théâtre de Roubaix.

Les plus fameux drames se succèdent sur notre scène: *Trente ans ou la Vie d'un Joueur*; — *Le Chevalier de Maison-Rouge*; — *La Jeunesse des Mousquetaires*; — *Les Deux Orphelins*. — Ce dernier, surtout, a fait venir beaucoup de monde à la première représentation. *Les Deux Orphelins* ont été un des plus grands succès des théâtres méridionaux de la capitale; c'est, du reste, une pièce excessivement intéressante, au point de vue de l'histoire et des situations scéniques.

Le Paris sombre et mystérieux du XVII^e siècle, y apparaît avec ses mendiants embrigadés, voleurs d'enfants, et faisait commerce de la charité publique, avec ses filles sans mœurs entassées à la Salpêtrière; attendant l'ordre de police qui doit les envoyer outremer, débarrassant ainsi, comme un exutoire, la grande ville de ses immondices: avec ses derniers vestiges de truands et de ribaudes, personnifiés par la Frochard, son fils Jacques et Marianne.

C'est un tableau poignant de cette époque perplexo où les agents de la Royauté n'osaient pénétrer dans la Cour des Miracles, cette Assemblée surnommée de mendiants, voleurs et assassins, qu'ils parvenaient cependant à dissoudre, à force d'habileté et de persévérance.

Mme Montgautard a interprété la Frochard avec un naturel parfait; ce rôle, si plus difficile à été le mieux rendu. Mlle Gautier, avec sa jolie petite voix de manivelle délaissée, s'est attiré toutes les sympathies de la salle; les tourments que la misérable Frochard fait endurer à la pauvre jeune fille aveugle, ont fait couler de chaudes et abondantes larmes, aux mille spectatrices et au public sensible surexcité s'était résonné en pluie diluvienne.

Félicitons Mlle Gautier d'avoir fait son personnage avec autant de grâce et de sincérité. Nous ne nous étendrons pas sur le mérite d'interprétation des autres rôles: Pierre, Jacques, Henriette, la comtesse, Roger, ont été remplis avec conscience.

On joue, aujourd'hui soir, *La Paille et le Chêne*, comédie de Victorien Sardou, M. Hody, remplira le rôle de Camille. Le nom de l'auteur célèbre, et celui de la personne qui fera le principal personnage disent assez, sans nos appréciations présumées, de quel succès cette comédie est susceptible.

Cours des chauffeurs

Nous, Maire de la Ville de Roubaix, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de François-Joseph d'Autriche:

Art. 1^{er}. — Production de la chaleur. — Combustibles. — Etude de la combustion; 2^e Utilisation de la chaleur. — Description des types des générateurs les plus usités dans l'industrie du Nord. — Etude des lois et règlements qui régissent l'emploi des générateurs et appareils à vapeur; 3^e Etude générale des défauts et détériorations auxquels sont soumis les générateurs en travail. — Etude des causes épidémiques qui peuvent produire les accidents ou explosions de générateurs; 4^e Etude succincte des différents types de machines à vapeur. Appareils de distribution les plus usités. — Condensation. — Conduite de machine.

Art. 2. — Le cours se fera en une année et commencera le dimanche 12 novembre 1876, dans le local des Ecoles académiques, rue du Vieil-Abreuvoir, 11.

Art. 3. — Le cours aura lieu tous les dimanches de 10 à 11 heures du matin.

Art. 4. — Un concours oral et pratique sera ouvert à la fin de chaque année: des livrets de caisse d'épargne, des certificats d'aptitude et des diplômes seront décernés à la suite de ce concours.

Art. 5. — Les livrets et certificats seront délivrés aux élèves qui auront suivi les cours avec le plus d'exactitude et de fruit; ils auront, en plus que les diplômes, des titres de recommandation auprès des manufacturiers qui voudront leur confier la conduite de leurs moteurs.

Art. 6. — Ne pourront concourir pour les diplômes que les élèves qui savent lire et écrire et qui auront suivi les cours régulièrement.

Art. 7. — Les élèves devront se faire inscrire le dimanche de 9 h. 1/2 à 10 heures, dans le local même du cours.

Fait à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 6 novembre 1876. **Le Maire; C. DESCAT.**

Etats civils de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS.
De 3. — Auguste Barbiere, 11 mois, a Pile, rue No 7.
Du 4. — Denis Lombaere, 37 ans, dessinateur, rue de Lille, 146. — Marie Thirion, 1 an, rue Saint-Joseph, 45. — Staelens, présenté sans vie, rue du Grand-Chemin, cour Ernoult, 7. — Louis Goubals, 78 ans, sans profession, rue du Vieil-Abreuvoir, 33. — Florentin Bostu, 71 ans, journaliste, hospice. — Achille De Potter, 2 ans, Jean-Ghislain, rue de Valenciennes, 39. — Eugénie Vanackère, 15 ans, employée de commerce, chemin des Couteaux. — Bourgois, présenté sans vie, rue de Lille, 3, cour Motte-Degand.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille TALON-MOROY, qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de part de décès, de Monsieur Charles-Emile-Edouard TALON, époux de Dame Louise-Adèle-Eudoxie MOROY, chevalier de la Légion d'Honneur, officier d'académie, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats près la Cour d'Appel de Douai, membre du Conseil de l'ordre, professeur à la Faculté de Droit, décédé à Douai, le 6 novembre 1876, à 2 heures de l'après-midi, dans sa 75^e année. — Les messes seront dites le vendredi 10 novembre, depuis 5 heures 1/2 jusqu'à 10 h. 1/2 (heure de la dernière).

Caisse d'épargne de Roubaix
Bulletin de la séance du 5 novembre 1876.
Sommes versées par 106 déposants, dont 23 nouveaux. Fr. 12,411.00
60 francs en remboursement. 46,069.47
Les opérations du mois novembre sont suivies par MM. Lepoutre-Pollet et Paul Watine, directeurs.

EN VENTE : TABLES GRADUÉES

ABRÉGEANT LES CALCULS du **CONDITIONNEMENT HYGROMETRIQUE** des **Matières Textiles**

PAR ALBERT MUSIN
Directeur de la Commission impériale, Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, Membre de la Société d'Emulation de Roubaix, de la Commission Centrale de Statistique et de l'Association Internationale des Textiles, ancien Membre des Congrès Internationaux de Bruxelles et de Turin et du Comité permanent pour le nomenclature uniforme des filés.

Faits Divers

UNE HORRIBLE CATASTROPHE. — Dimanche soir, une épouvantable catastrophe est arrivée au village de Lassis, communal de Brienne (Aube); un double mariage devait être célébré lundi dans cette commune. Suivant une dé-

plorable contume, les jeunes gens voulurent brûler de la poudre en l'honneur des futurs époux. Ils imaginèrent donc d'organiser un feu d'artifice avec des substances et des engins dont ils ne connaissaient malheureusement, ni la nature ni la puissance. Les pièces une fois préparées, ils les réunirent à un seul faisceau qu'ils disposèrent au centre d'un tas de pierres dures destinées à l'empièremment de la route. Puis sans précaution, directement avec la main, ils mirent le feu à cette espèce de machine infernale. L'effet ne se fit pas attendre. Il y eut une épouvantable explosion, semblable à la détonation d'une batterie de mitrailleuses.

Cinq jeunes gens entouraient le tas de pierres. L'un fut tué sur le coup, le second eut la main coupée et le crâne fendu, le 3^e a eu le nez enlevé, un œil crevé et un bras fendu de la main à l'épaule. Le 4^e n'a que quelques contusions à la tête et à la poitrine. Enfin le 5^e n'a été que légèrement atteint. L'effet de l'explosion a été tel que des pierres ont été lancées à plus de 300 mètres. La main de l'une des victimes a été retrouvée à une distance considérable du lieu de l'explosion. La commune est plongée dans la consternation.

CROSES ET AUTRES

Quelques Cham de derrière les fagots. A propos de la rentrée des Chambres. Une femme de député à son mari: — Adieu, mon petit homme, tu demanderas le divorce.

La Chambre ayant demandé au ministre des affaires étrangères de lui donner une idée de son attitude vis-à-vis la question d'Orient, le noble duc se couche à plat ventre.

Les ministres se rendent à leurs bancs la tête basse. — Reprise des martyrs. — 30 octobre. — Dans les vignes. — Eh bien, not' député, que pensez-vous de nos vins? — Toujours des vins blancs ou rouges. J'aurais rêvé un vin cent gauche.

Cueilli hier à la porte du Cirque d'hiver, au moment où les deux girafes que le Jardin d'acclimatation prête au Cirque arrivaient sur la place du Château-d'Eau: — Sais-tu pourquoi, Polyte... le directeur du Cirque a voulu nous donner cette année des girafes en spectacle? — Polyte réfléchit. — Eh ben, repron Guguass, c'est toi qui n'as rien vu à l'espèce, de cette façon, nous... monter le cou.

Dans un salon officiel, on commente les derniers défaites des Serbes. — Ce qu'il leur aurait fallu, dit un vieux diplomate, c'est un souverain qui payât de sa personne, un souverain bon soldat. — Oui, reprend, un jeune attaché d'ambassade, et ils ne l'avaient pas; et ce n'est un mystère pour personne que leur Milan n'est point un aigle.

Progrès de Dentaire
Dentis et Dentes ni ressorts et autres sans opérations de dentaire. — Succès garantis. — Rue de Valenciennes, 12, à l'angle de la rue de Valenciennes, 12. — Succès garantis. — Rue de Valenciennes, 12, à l'angle de la rue de Valenciennes, 12.

MAISON A PARIS
4, Boulevard de la Casse, 4.
Nora. — Ces dentiers on s'avantage de ne pas empié la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir des dents chancelantes. — Succès garantis.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* du 9 novembre:

Partie officielle. — Décret conférant la médaille militaire.
Jugements définitifs à fin de déclaration d'absence. — Succession en déshérence.
Etats des requêtes relatives à des militaires absents ou décédés.

On nous écrit de Paris, ce matin: — La Chambre des députés doit terminer aujourd'hui la discussion du budget de la marine. Il ne reste que quatre chapitres de ce budget à examiner, les 15^e, 16^e, 17^e et 18^e; tous les quatre relatifs aux colonies.

La Chambre interrompra ensuite la discussion du budget pour statuer sur les conclusions du rapport de M. Tirard, relatif à la nouvelle convention conclue par le ministre des finances, avec la Compagnie concessionnaire du monopole des allumettes. On sait que cette Compagnie, n'a pas pu arriver à tenir ses engagements envers celui-ci, et qu'elle n'a pas versé au trésor la totalité de la redevance qui lui était imposée. Le ministre des finances, par une nouvelle convention, a cru pouvoir réduire les charges imposées par l'Etat à la Compagnie. Mais la commission du budget s'est prononcée à l'unanimité contre la nouvelle convention. Il y aura un débat assez vif. M. Léon Say se proposant de défendre énergiquement sa convention contre la commission.

Au Sénat, l'intérêt de la journée sera surtout dans la réunion des bureaux qui sont convoqués pour nommer la Commission chargée d'examiner la proposition relative à la cessation des poursuites.

Au cours de la discussion du budget des affaires étrangères, qui va bientôt s'ouvrir, M. Antonin Proust se propose de soulever une question. Il s'agit de l'enlèvement dans les archives nationales et de la publication totale ou partielle de documents diplomatiques considérés comme papiers d'Etat par les uns et comme lettres privées par les autres.

La réunion à laquelle l'extrême-gauche s'était ajournée pour la continuation de la discussion des divers projets de loi de MM. Naquet, Lockroy, Cantagrel, concernant le droit d'association et la reconnaissance légale des syndicats ouvriers, a eu lieu, hier, chez M. Louis Blanc.

Les propositions, et à été convenu que la réunion des députés et des délégués des Chambres syndicales aurait lieu de dimanche prochain en huit, le soir, à la salle des écoles rue d'Arras.

La République française conteste aux ministres le droit de décider la question de savoir si le Sénat peut reprendre les crédits supprimés par la Chambre: « Pour nous, dit-elle, la question demeure intacte, et elle restera telle jusqu'au jour où elle aura été tranchée par ceux auxquels il appartient d'interpréter la constitution. Le Cabinet a la faculté de faire connaître son avis; mais la s'arrête son pouvoir. Ce n'est pas à lui, mais au Parlement à fixer le droit constitutionnel. »

On assure que les bureaux des groupes républicains doivent se réunir aujourd'hui jeudi, avant la séance, afin de s'occuper de la décision prise par le conseil des ministres, et reconnaissant au Sénat, en ce qui touche le budget, des pouvoirs égaux à ceux de la Chambre des députés.

Dans une réunion qui a été tenue, hier chez le duc de Broglie, et où se sont rencontrés MM. Buffet, Lambert Sainte-Croix et Paris, il a été décidé que le candidat de la droite légitimiste, et du centre droit orléaniste au premier siège sénatorial inamovible serait M. Chesnelong. On a ajourné à une séance ultérieure la question de priorité entre les candidatures de MM. les généraux Chabaud-Latour et Vinoy.

En donnant ce renseignement, la *Nation* ajoute, « ces messieurs n'imaginent pourtant pas qu'ils soient eux et leurs amis, de taille à se passer du concours des sénateurs bonapartistes et, que ces derniers vont se laisser imposer, sans avoir au préalable pris toutes leurs garanties, la candidature d'un homme, qui s'est posé comme le champion de la légitimité contre la souveraineté nationale et les droits du suffrage universel. »

M. Hégésippe Clerc, secrétaire de la rédaction de la *Petite République française* condamné le 22 août dernier, par la Cour d'assises du Lot, à trois mois de prison pour un article publié dans le *Republican du Lot*, a été arrêté hier, à son domicile du passage Tivoli, et conduit au dépôt de la préfecture.

Petite bourse du soir:
3 0/0, 72.05 02 1/2
Emprunt, 105 30 27 1/2
Turc, 11.80
Égyptienne, 13 7/8
Égyptienne, 236.75 236 87
Baïque, 336 25
Italie, 72 72 1/2

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Saint-Petersbourg, 8 novembre. La nouvelle d'après laquelle le gouvernement russe avait interdit l'exportation des chevaux a été démentie de fond en comble. On n'a pas appris dans les cercles compétents qu'un ordre ait été donné dans ce sens.

Le froid persiste et une grande quantité de glaçons descend du lac Ladoga dans la Néva. Le pont de Cronstadt est couvert de glace. Si la température ac-

tuelle se maintient, la navigation sera close très-prochaimement.

Posen, 8 novembre. Après avoir quitté Livadia, l'empereur Alexandre s'arrêtera trois jours à Moscou, ainsi qu'il l'a fait les années précédentes. Arrivé à Saint-Petersbourg, il se rendra directement à sa belle résidence de Tsarskoe Selo.

Le départ de Livadia devait avoir lieu le 5 novembre; mais à la suite de la dépêche du général Ignatieff, l'empereur l'a différé de deux jours. Ce retard est favorablement interprété par les partisans de la paix. En le télégraphiant à un de ses ministres, l'empereur a terminé ainsi la dépêche expédiée de son cabinet:

« Je ferai tout ce qui sera honorablement en mon pouvoir pour conserver à l'Europe les bienfaits de la paix, et je prie le ciel de me venir en aide. C'est ainsi que je répondrai à tant d'injustes suppositions contre la loyauté de mon gouvernement. »

Londres, 9 novembre. Les journaux du matin publient une dépêche spéciale du *New-York Herald* annonçant que M. Tilden aura 190,000 voix, peut-être 209: l'état de New-York donne au vote démocratique.

San-Remo, 8 novembre. S. A. R. la duchesse d'Aoste, dont l'état avait empiré depuis hier, est morte ce matin.

Athènes, 8 novembre. Une grande manifestation a eu lieu hier soir. Une foule immense et des étudiants portant des flambeaux demandaient la guerre.

Le roi s'est présenté à un balcon et a prononcé un discours exprimant la joie que lui causait l'accueil de son peuple et que Dieu réaliserait les vœux de la nation hellénique.

New-York, 8 novembre, 6 h. s. Des avis absolument certains portent que la Floride a voté pour M. Tilden, dont l'élection, maintenant, ne fait plus de doute.

DERNIÈRE HEURE

Saint-Petersbourg, 9 novembre. La Russie accepte les bases des propositions anglaises; on continue à espérer une entente.

Le czar a chargé M. Lofius de transmettre à la reine d'Angleterre des assurances pacifiques.

Paris, 9 novembre. On assure que la Gauche et les Constitutionnels du Sénat, se sont entendus et arrêtés sur les noms de Janzébrun et Chabaud, pour les nouvelles candidatures.

MERCERIE

Laines. — On a fait 19 balles laine de la Plata et 6 balles de laine de la nouvelle tonte en suint.

Avance, 8 novembre. FROMENT. — Affair nulles aujourd'hui. PATRONS. — Tendance ferme. On cote disponible 50 50; courant du mois, 50 50; décembre, 50 75; janvier 1877, 61; février, 49; 3 premiers mois, 49, les 100 kilos.

BOURSE DE LILLE. — 8 Novembre 1876.

	COMPTANT	BOURSE	COURS PRÉCÉD.	INTÉRÊTS ET DIVIDENDES
FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS				
Rente 3 0/0	107.00	107.00		
— 5 0/0	118.00	118.00		
EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)				
Lille 1860	107.00	107.00		
Lille 1863	107.00	107.00		
Lille 1868	107.00	107.00		
Armentières	107.00	107.00		
1 ^{er} juillet 76	107.00	107.00		
1 ^{er} janv 76	107.00	107.00		
1 ^{er} mai 76	107.00	107.00		
Dunkerque (6 p. 0/0)	107.00	107.00		
Dunkerque 1876 (6 p. 0/0) 235 payés.	107.00	107.00		
Département du Nord	107.00	107.00		
OBLIGATIONS DES CHEMINS DE FER, ETC.				
Nord	107.00	107.00		
Lille à Béthune	107.00	107.00		
Lille à Valenciennes	107.00	107.00		
Fives-Lille	107.00	107.00		
M. d'Anchy (75 r. 500) l. p.	107.00	107.00		
— (act. nov. 125 payés)	107.00	107.00		
Azincoart (75 r. 500) l. p.	107.00	107.00		
Béthune (act. n. 500) l. p.	107.00	107.00		
Perlay (75 r. 500) l. p.	107.00	107.00		
Perlay (75 r. 500) l. p.	107.00	107.00		
Rey (75 r. 500) l. p.	107.00	107.00		
Compt. comm. H. Devidier et Co.	107.00	107.00		
Gaz de Valenciennes, Guernonprez et Co.	107.00	107.00		
Le Nord, act. de 1000 l. 250 p.	107.00	107.00		
Union gén. du Nord (act. de 2000) 500 p.	107.00	107.00		
Tramways du Département du Nord	107.00	107.00		
Lille à Béthune (act. de 500)	107.00	107.00		
Soc. du Quartier neuf de l'Ar.	107.00	107.00		
Bat. à vap. à Béthune du Nord, 500 f. t. p.	107.00	107.00		
CHARBONNAGES				
Aniche (Nord) le douz. (3600 parts)	107.00	107.00		
Anzin (100 ^e de denier) 288 den.	107.00	107.00		
Auchy-an-Bois (7073 actions)	107.00	107.00		
Azincoart (1200 lit.)	107.00	107.00		
Bruy (Pas-de-Calais) (3000 id.)	107.00	107.00		
Bully-Grenay (le six.) (18000 p.)	107.00	107.00		
Carvin (3945 act.)	107.00	107.00		
Moutiers (1000 id.)	107.00	107.00		
Campagne (3500 id.)	107.00	107.00		
Douchy (3741 id.)	107.00	107.00		
Douzevillers (act. lib. 300) (6000 id.)	107.00	107.00		
Houliers (1800 id.)	107.00	107.00		
Escarpelle (Nord) (6000 id.)	107.00	107.00		
Epinac (2100 id.)	107.00	107.00		
Ferlay (2181 id.)	107.00	107.00		
Le Nord (act. nov.) (819 id.)	107.00	107.00		
Lens (3000 id.)	107.00	107.00		
Lévin (2916 id.)	107.00	107.00		
Les hauts-lains (4000 id.)	107.00	107.00		
Mourmbois (14000 id.)	107.00	107.00		
Marles 30 ^e (part. d'ing.) (400 p.)	107.00	107.00		
Réty, Perquies et Harlingues (4000 act.)	107.00	107.00		
Saint-Julien-Bastard (1000 id.)	107.00	107.00		
Sainte-Aulogence (3300 id.)	107.00	107.00		
Thivencelle et Fresnes-Midi (5000 id.)	107.00	107.00		
Vidange et Noeux (1000 id.)	107.00	107.00		
POISSONS ET HAUTS-FOURNEAUX				
Riache Saint-Vaast (2000 actions)	107.00	107.00		
Denain et Anzin (20				